INTRODUCTION GÉNÉRALE

L’apparition dans les années soixante du XXe siècle d’une nouvelle approche, la lexicométrie, a révolutionné les recherches en analyse du discours. En effet, le traitement de corpus plus étendus - ou macro-corpus - écrits et oraux est devenu possible grâce au développement d’outils informatiques de plus en plus performants qui permettent l’analyse automatique de textes.

Cependant, la nouvelle discipline ne faisait pas l’unanimité des chercheurs. Le crédit dont elle bénéficiait n’était que prudent et partiel. En fait, l’on reprochait à la lexicométrie son caractère matériel, graphique et statistique. Selon ses adversaires, l’approche lexicométrique manquait de pertinence scientifique étant donné que le traitement statistique des données textuelles se bornait à une description de la matérialité graphique des textes. La question du sens, primordiale en linguistique et en analyse du discours, était donc négligée. Selon Damon Mayaffre,

 *«Depuis la littérature inaugurée par Charles Muller (Muller, 1963)*,*les exemples fourmillent pour illustrer l'aporie linguistique que constitue l'appréhension d'un texte par ses mots pris dans un sens graphique, visuel, matériel, informatique d'une concaténation de lettres comprise entre deux blancs. »[[1]](#footnote-2)*

Pour ses défenseurs, la lexicométrie constitue un outil heuristique d’une grande utilité qui ouvre la voie à une panoplie d’analyses lexico-syntaxiques et stylistiques. Marcel Cohen écrit :

*« Il me semble pouvoir affirmer que ce serait entraver le développement de la linguistique que de continuer à tant se désintéresser des nombres quand nous parlons des phénomènes linguistiques ».[[2]](#footnote-3)*

De nos jours, le perfectionnement d’outils lexicométriques qui ne s’arrêtent pas au caractère matériel du lexique a permis de lever certaines contraintes inhérentes à l’analyse. Ainsi,

 *« Les objections longtemps dirimantes contre l'approche lexicométrique [nous] semblent aujourd'hui en grande partie dépassées, le développement d'outils lexicométriques toujours plus puissants rend possible le traitement de [ces] macro-corpus textuels*.*»[[3]](#footnote-4)*

Le terme « lexicométrie » désigne la branche de recherche qui s’intéresse aux mesures (métrie) du lexique (lexico). On peut la définir comme étant :

*«Toute une série de méthodes qui permettent d’opérer, à partir d’une segmentation, des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire. »[[4]](#footnote-5)*

Cette discipline, appelée également « statistique lexicale » ou « lexicologie quantitative », relève du champ disciplinaire de l’analyse du discours. Elle

« *Traite de façon exhaustive et systématique le vocabulaire d’un corpus. L’analyse est automatisée et porte sur des critères quantifiés. Grâce à l’indexation et aux procédés informatisés, on associe à chacun des mots (occurrence ou vocable) du corpus plusieurs valeurs chiffrées qui permettent l’analyse statistique*. »[[5]](#footnote-6)

Par ailleurs, les chercheurs en analyse du discours ont à leur disposition de grands corpus numériques disponibles sur le Web et ailleurs. Cela est devenu possible grâce à une révolution numérique sans précédent qui permet d’accéder à d’immenses bases de données textuelles. Les chercheurs bénéficient également de la disponibilité de plus en plus facile d’outils puissants qui rend le traitement des données textuelles moins coûteux tant en temps qu’en effort. Ce bond qualitatif dans les capacités des programmes lexicométriques est dû en grande partie aux progrès récents des logiciels de lemmatisation. Cette notion est définie comme étant :

 « *L'opération de regroupement qui rassemble les formes différentes appartenant au même vocable - ce que font précisément les auteurs de dictionnaires quand ils établissent leur nomenclature.* »[[6]](#footnote-7)

Les logiciels récents permettent un traitement statistique double : sur corpus bruts[[7]](#footnote-8) et sur corpus lemmatisés et même triple en étendant l’analyse aux structures syntaxiques du texte. Pour lemmatiser un texte, on remplace chaque mot par sa forme canonique dans le dictionnaire. On distingue deux opérations. La première consiste à ramener les homographes à leur vocable respectif, alors que la seconde ramène les formes verbales à l’infinitif, les substantifs au singulier, les adjectifs au masculin singulier et les formes élidées à la forme sans élision.

Une autre querelle oppose les lemmatiseurs ou défenseurs de la lemmatisation et les formalistes. Les partisans de la lemmatisation insistent sur l’utilité de cette opération dans les traitements lexicométriques en évoquant ses avantages. Ainsi, elle permet de désambiguïser les textes. Par exemple, la langue française est riche en homographes. Comment dans ce cas distinguer le verbe (est) du point cardinal (Est) ou encore comment retrouver *la belle saison perdue dans les participes passés de « être » [[8]](#footnote-9) ?* C’est ce qui fait dire à Muller :

« *J'ai dit les objections purement linguistiques qui me font préférer les péchés de la lemmatisation à la pureté du formalisme.*»[[9]](#footnote-10)

Pour les formalistes, cette opération n’a pas d’importance dans les traitements lexicométriques. Selon Maurice Tournier, *la lemmatisation ne résout rien et empire tout.[[10]](#footnote-11)* En fait, désambiguïser un texte n’est pas toujours sans danger. Parfois, l’information sémantique tient dans l’usage différent du nombre. Ramener, dans le cas du discours politique, les formes « partis » et « Parti » au même vocable « parti »[[11]](#footnote-12) est dangereux puisque la forme « partis » désigne l’ensemble des partis politiques dans un système démocratique républicain alors que « Parti » désigne un système politique articulé sur un seul parti autoritaire.[[12]](#footnote-13) Ramener les deux formes au même vocable « parti » serait contre-productif puisque les deux signifiants ne revoient pas au même signifié.

Cette controverse semble aujourd’hui dépassée tant les progrès techniques sont remarquables. Il se trouve que, grâce à certains logiciels de lexicométrie, il est désormais possible de travailler concurremment sur textes bruts et sur textes lemmatisés. Il ne s’agit plus de choisir entre la graphie et le lemme[[13]](#footnote-14), mais de combiner les deux. Maurice Tournier écrit :

« *Oui je l'avoue, les arguments se contrebalancent. L'un* (le lemmatiseur) *crie à la trahison de la langue, l'autre* (le formaliste) *à la trahison du texte [...] Avouons-le ensemble une bonne fois, il y a effectivement trahison des deux côtés.»[[14]](#footnote-15)*

Le logiciel Hyperbase, par exemple, permet dans ses dernières versions :

 « *Un triple traitement intégral et simultané, du texte brut, du texte lemmatisé et du texte grammaticalement codé ; tant et si bien que les repérages statistiques et contextuels d’une flexion (« faisait »), d’un lemme (*faire*) ou d’une catégorie grammaticale (verbe à la troisième personne de l’imparfait de l’indicatif) peuvent s’effectuer d’un même mouvement et sans jamais s’éloigner du texte effectivement émis. »[[15]](#footnote-16)*

En outre, la jeune discipline s’est scindée, depuis ses premiers balbutiements, en deux principales branches. La première s’est constituée autour de Charles Muller et s’intéresse au traitement statistique des textes littéraires, d’où son nom de *lexicométrie littéraire*. En plus de Muller, ses principaux représentants sont Alberto Busa, Etienne Brunet et Pierre Guiraud. La seconde, la lexicométrie politique, s’est développée vers la fin des années 1960 grâce aux travaux de Maurice Tournier au laboratoire *Lexicométrie et textes politiques* de l’ENS de Fontenay-Saint-Cloud. Ses représentants les plus connus sont Dominique Labbé, André Salem et Damon Mayaffre.

Pour Simonne Bonnafous et Maurice Tournier, la lexicométrie politique est :

 *« Chargée d'examiner, à partir de corpus de textes soumis à comparaison, comment les termes échangés dans l'espace public autour des enjeux de pouvoir rendent compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symboliques qui se jouent dans le lieu même de l'échange. »[[16]](#footnote-17)*

Elle se situe*,* de ce fait, *« à l’intérieur d’une théorie conflictuelle du politique et d’une théorie dissensuelle de la langue. »[[17]](#footnote-18)*

Cela dit, l’intérêt pour le discours politique est de plus en plus grand dans les recherches en linguistique et en analyse du discours.

Ce type de discours apparait comme le reflet de l’état du champ politique au moment de sa production. Il reflète aussi la position que son émetteur occupe dans ce champ. De ce fait, le langage est perçu non seulement comme une forme d’agir sur l’autre en vue de le faire croire ou dire, mais il « …*se noue à l’action.* »[[18]](#footnote-19) L’importance de ce genre discursif dans la gestion de la vie sociale est telle qu’il véhicule des enjeux de pouvoir. Il est un moyen d’expression de luttes entre les acteurs politiques. Il est présenté comme étant *« l’endroit où la langue est travaillée par l'idéologie, où les mots sont enjeux, où leur sens est en jeu.»[[19]](#footnote-20)*

En outre, on ne peut dissocier un discoursdes conditions sociopolitiques et historiques dans lesquelles il est produit. Ainsi, l’homme politique en tant qu’acteur social est étroitement lié à la situation sociopolitique du pays auquel il appartient et dans lequel il mène sa vie. Pour Maurice Tournier, «*Qui dit discours s’apprête (donc) à saisir les phénomènes de langue en situation.*»[[20]](#footnote-21)

Bakhtine affirme pour sa part que  « *La situation sociale la plus immédiate, et le milieu social plus large déterminent entièrement, et cela de l’intérieur, la structure de l’énonciation*. »[[21]](#footnote-22)

Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni,

*« Le discours façonne le contexte autant que le contexte façonne le discours : la relation entre discours et contexte devient ainsi réflexive. »[[22]](#footnote-23)*

Wolfgang Teubert écrit :

« *Seuls les mots pris dans leur contexte ont du sens, et ce qu’ils signifient est déterminé par leurs collocats contextuels. Donner du sens à un segment textuel signifie explorer les liens intertextuels qui le relient à la dimension diachronique du discours.*»[[23]](#footnote-24)

Le contexte est constitué d’éléments externes inhérents à la production du discours. On peut les appeler « variables ». Ils renvoient aux éléments spatio-temporels, aux évènements, aux rapports de forces et aux conflits entre les différents acteurs.

Selon George-Élia Sarfati, le discours désigne :

*« L’ensemble des textes, considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production. »[[24]](#footnote-25)*

Le discours est donc un texte considéré dans ses conditions de production. La notion de « situation » ou « contexte » désigne en sociopolitique des dates, des lieux, des milieux, des rapports de force, des places énonciatives, des évènements, des acteurs en interaction ou en conflit, doués de compétences, d’histoires et de projets divergents, autour d’un enjeu de pouvoir.[[25]](#footnote-26)

Le présent travail s’interroge sur le rapport entre le texte et le contexte dans l’œuvre de Ferhat Abbas et s’inscrit dans le cadre de la lexicométrie. Il tente d’examiner l’écriture de l’homme politique algérien afin d’évaluer l’évolution de son vocabulaire à travers ses textes, donc à travers la longue période pendant laquelle ces textes ont été écrits. Il s’agit d’un travail qui se situe à la croisée des Sciences du langage et des Sciences politiques et historiques.

Il s’intitule :

*« Texte et contexte : évolution du lexique dans l’œuvre politique, littéraire et journalistique de Ferhat ABBAS. Approche lexicométrique. »*

L’origine du questionnement est multiple :

Premièrement, le choix de la lexicométrie est motivé par notre souci de faire connaitre davantage cette discipline parmi les chercheurs versés dans les Sciences du langage dans notre pays.

En effet, il s’agit d’une discipline relativement récente qui demeure peu connue et peu exploitée en Algérie. À notre connaissance, très peu de chercheurs algériens se sont intéressés à cette approche encore qu’elle constitue à notre avis un outil scientifique qui mérite d’être exploité. Elle ouvre la voie, par la panoplie d’analyses qu’elle permet de réaliser, à un large éventail d’axes de recherche. Par exemple, elle permet d’effectuer des

*« Mesures comparatives de l’étendue du vocabulaire de différents auteurs, mesure de l’évolution du vocabulaire d’un même auteur au cours de la période pendant laquelle il a produit son œuvre, etc. »[[26]](#footnote-27)*

Deuxièmement, le choix du discours politique[[27]](#footnote-28) est déterminé par des éléments contextuels : le contexte politique national et international marqué par des mouvements, des bouleversements et des révoltes.

Sur le plan national, des mouvements de protestation se déclenchent de temps à autre et expriment des revendications sociales et politiques. Ils appellent, entre autres, à l’amélioration des conditions de vie des citoyens. Les revendications d’ordre politique visent l’installation d’une vraie démocratie à travers l’ouverture du champ de l’audiovisuel au secteur privé, la liberté d’expression, etc. Ces mouvements participent d’une dynamique sociale. Le discours sociopolitique est au cœur de cette dynamique, étant le moyen d’expression des revendications et des aspirations des acteurs du champ politique.

Sur le plan international, des mouvements de révolte nés dans les pays voisins (en Tunisie et en Libye notamment) ont fait tomber des systèmes politiques plusieurs fois décennaux. Ces révoltes s’inscrivent dans une dynamique mondiale dont l’Algérie ne peut être dissociée. Le discours politique est au cœur de ces mouvements, étant leur lieu d’expression.

Enfin, en ce qui concerne le choix de Ferhat Abbas, il a été motivé par les raisons suivantes :

La tenue à Tlemcen, au mois de septembre 2011, d’un colloque international sur l’action militante de Messali Hadj[[28]](#footnote-29) a encore une fois attisé le débat entre les pro-Messali et les pro-Abbas. Le désaccord entre les deux leaders nationalistes remonte aux années trente et quarante, et bien que les deux hommes se soient éteints, les flammes du désaccord ne se sont pas pour autant éteintes.

Le colloque sur Messali a suscité l’intérêt de nombreux chercheurs, historiens et politologues, qui ont publié des contributions dans la presse nationale. Notons, entre autres, la contribution d’Ali Yahia Abdenour « Le parcours militant de Messali Hadj est à revisiter. »[[29]](#footnote-30) Ces contributions ont porté sur le parcours de Messali Hadj mais également sur ses rapports avec certains militants de la cause nationale comme Ferhat Abbas.

Messali était le président du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) alors qu’Abbas présidait l’Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA). La divergence des points de vue entre les deux hommes politiques remonte aux années vingt du siècle précédent. Messali Hadj militait pour l’indépendance nationale immédiate tandis que Ferhat Abbas militait pour l’égalité des droits entre les Musulmans et les Européens d’Algérie dans le cadre de la République française. Abbas jugeait que le peuple algérien n’était pas encore préparé pour la lutte armée. Messali Hadj a longtemps milité pour l’indépendance de son pays sans jamais passer à l’action directe armée tandis que Ferhat Abbas avait fini par rallier le FLN. Les défenseurs de Messali accusent Ferhat Abbas de traitrise en lui faisant grief d’avoir nié l’existence de la nation algérienne.

Ferhat Abbas est, de l’avis des spécialistes de l’Histoire de l’Algérie, une figure de proue du nationalisme algérien. Il a joué un rôle notable dans l’histoire de son pays et apparait comme l’homme politique algérien le plus contesté à cause de certaines de ses prises de position.[[30]](#footnote-31)

Son parcours politique s’étale sur près de 65 ans de carrière (de 1920 à 1985), une longue période pendant laquelle il n’avait pas cessé d’écrire[[31]](#footnote-32). En fait, depuis les années 1920[[32]](#footnote-33) et jusqu’à sa mort en 1985, Ferhat Abbas a toujours été une voix discordante, dérangeante, s’opposant au pouvoir en place, qu’il s’agisse du pouvoir colonial ou du pouvoir algérien de la postindépendance. Son discours fait partie donc, selon la réflexion de Maurice Tournier et Simonne Bonnafous,*des forces de dispersion, de dérégulation, de mise en cause des pouvoirs ou des codes organisateurs.*[[33]](#footnote-34)

Un rappel de sa biographie nous permet de situer l’évolution de l’homme politique algérien :

Ferhat Abbas est né en 1899 dans le petit douar de Chahna près de la commune de Taher, à une dizaine de kilomètres de la ville de Jijel, dans le nord-est algérien. À partir de l’âge de dix ans, il a pu assister aux grands évènements qui ont marqué l’histoire contemporaine de son pays. Militant depuis sa prime jeunesse, il a fait une ascension fulgurante dans le champ politique : vice-président puis président de l’Association des Étudiants Musulmans de l’Afrique du Nord (AEMAN) de 1927 à 1931, membre de la Fédération des élus musulmans du Département de Constantine, fondateur de l’Union Populaire Algérienne (UPA) en 1938, auteur du Manifeste du Peuple Algérien en 1943, fondateur et président des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) de 1944 à 1945 et de l’Union Démocratique du Manifeste Algérien (UDMA) de 1946 à 1956, le plus grand parti politique algérien avant l’avènement du FLN. Rallié à ce dernier, il fut membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, le CNRA, en 1956, du Conseil de la Coordination et de l’Exécution, le CCE, en 1957. Il fut élu Président du premier Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (le GPRA) en septembre 1958 et du second en 1960, mais écarté du troisième en 1961. En 1962, il est élu président de l’Assemblée Nationale Constituante. L’enfant de Taher avait collaboré dans plusieurs organes de presse avant de créer ses propres revues et journaux : *Ettelmidh, Égalité* et *La République Algérienne.*

En outre, le parcours militant de Ferhat Abbas n’a pas été de tout repos puisqu’il a été emprisonné et assigné à résidence surveillée à plusieurs reprises. Le 25 septembre 1943, il est assigné à résidence surveillée dans le Sud-Oranais. Il sera libéré le 2 décembre 1943. Accusé d’avoir fomenté les évènements du 8 mai 1945, il est arrêté et emprisonné. Tenu au secret, il sera libéré le 2 mars 1946. Il reprendra aussitôt son activité politique. Il rejoint officiellement le FLN et la guerre de libération nationale au mois d’avril 1956. À l’indépendance, élu président de l’Assemblée nationale constituante, il démissionne de ce poste pour protester contre l’instauration d’un système personnel totalitaire. Il sera arrêté et assigné à résidence forcée le 3 juillet 1964 à Adrar, dans le Sud algérien. Libéré après le coup d’Etat de 1965, il sera encore une fois assigné à résidence forcée chez lui à Alger le 10 mars 1976. Après la mort du Président Boumediene, il sera libéré par le nouveau Président Chadli Benjedid le 13 juin 1977. Certains de ses ouvrages (*Autopsie d’une Guerre*, *l’Indépendance confisquée*) étaient interdits de vente en Algérie.Ce n’est qu’en 2010 et en 2011 que tous ses ouvrages ont été réédités en Algérie.

L’œuvre de Ferhat Abbas apparait comme celle d’un témoin de l’histoire contemporaine de son pays. En fait, il a assisté aux grands évènements qui ont marqué l’histoire de l’Algérie depuis la Première guerre mondiale jusqu’à sa mort en 1985. Comprendre son œuvre permettrait de comprendre une partie importante de l’histoire de l’Algérie. Selon Guy Pervillé :

*« Le long parcours politique de Ferhat Abbas est marqué par une évolution assez remarquable. De fait, il est passé de l’assimilation au nationalisme, puis du fédéralisme à l’indépendantisme avant de se tourner après l’indépendance à la lutte pour la démocratie et la liberté. »*[[34]](#footnote-35)

Selon Jean Lacouture :

*« Il était dans la France, puis à côté de la France, ensuite en dehors de la France, et enfin contre la France. »[[35]](#footnote-36),* avant d’être contre le système du Parti unique de Ben Bella et Boumediene.

En homme politique, Ferhat Abbas est déterminé par les circonstances,écrivent Bejamin Stora et Zakya Daoud[[36]](#footnote-37). Ainsi, l’évolution dans les convictions et les positions politiques supposerait une évolution du vocabulaire de son œuvre. Avec le temps, Ferhat Abbas change-t-il de ton ? C’est ce que nous nous proposons d’examiner dans cette étude.

Cette recherche vise, à la lumière des résultats que va donner l’analyse statistique, à enrichir le débat sur cet homme politique et à apporter de nouveaux éclairages sur son parcours en tentant de (re)visiter son œuvre à travers une nouvelle approche scientifique.

La présente recherche se déroule autour d’une problématique construite autour de deux questions principales :

1-Compte tenu d’une longue carrière politique, le vocabulaire de l’œuvre de Ferhat Abbas évolue-t-il à travers le temps ?

En d’autres termes, le vocabulaire de l’œuvre d’Abbas évolue-t-il d’un texte à un autre à travers la longue période (près de 65 ans) pendant laquelle ses textes ont été produits ?

2-Le contexte sociopolitique et historique exerce-t-il un effet sur l’évolution de ce vocabulaire et partant sur la structure du texte - sur le plan lexical précisément - ?

Les *antécédances[[37]](#footnote-38)* et les circonstances de la production du discours n’ont-elles pas une incidence directe sur les actes élocutifs dans l’œuvre de Ferhat Abbas? La disparité des vocabulaires des discours vient-elle des conditions de l’énonciation ?

Afin de répondre à ces questions, nous émettons les hypothèses suivantes :

1-Le vocabulaire de Ferhat Abbas évoluerait à travers sa longue carrière politique. Les temps changent, le ton aussi. Les textes n’abordent pas les mêmes sujets et ne traitent pas toujours des mêmes questions. Il y a un changement de thèmes et de circonstances, il s’ensuivrait une évolution dans le vocabulaire. On n’utilise pas le même vocabulaire pour exprimer des idées différentes. En d’autres mots, les idées de l’auteur changent avec le temps, il en serait de même pour son vocabulaire.

2-Tout discours ne peut être dissocié des conditions sociales, idéologiques et historiques qui ont présidé à sa production. Ces conditions auraient une incidence directe et déterminante sur l’évolution du vocabulaire de l’auteur L’effet du contexte sociopolitique et historique de production serait déterminant dans l’évolution du vocabulaire de Ferhat Abbas. Selon Maurice Tournier,

*« L’examen du dit et du dire se fera alors dans leur liaison aux antécédances et aux circonstances de la production du discours. »[[38]](#footnote-39)*

En outre, le présent travail porte sur l’ensemble des ouvrages et publications de Ferhat Abbas. Son œuvre présente une grande diversité. On peut distinguer des livres, des articles de presse (des éditoriaux notamment) et d’autres écrits en tous genres (Rapports, manifestes, correspondances, testaments, déclarations, interviews, discours prononcés devant une assemblée.) Cette diversité témoigne de la richesse de l’œuvre que nous tenterons d’analyser. Il sera question de cette œuvre dans la deuxième partie de ce travail.

L’objectif principal de ce travail est de rendre compte de l’incidence du contexte sur le vocabulaire d’Abbas en utilisant l’approche lexicométrique. En d’autres termes, notre recherche a l’ambition d’examiner le rapport entre le vocabulaire des textes de Ferhat Abbas et les conditions sociales, politiques et historiques dans lesquelles ces textes ont été produits.

Il est utile de noter que consacrer une recherche à Ferhat Abbas est aussi une tentative de comprendre un pan de l’Histoire contemporaine de l’Algérie à travers l’analyse du discours d’un homme qui a monté tous les échelons de la vie politique et sociale pour devenir président du GPRA en 1958 et 1960, et de l’Assemblée nationale constituante en 1963. Nous nous proposons donc de jeter un nouveau regard sur le cheminement politique de Ferhat Abbas qui correspond historiquement à l’évolution de la société algérienne.

En outre, les analyses qui ont été effectuées sur Ferhat Abbas dans le cadre des sciences politiques et historiques révèlent une évolution dans les prises de position et les lignes politiques défendues par Ferhat Abbas (voir la citation de Guy Pervillé et celle de Jean Lacouture). Cette recherche se propose d’objectiver à travers une analyse quantitative ces appréciations ou de les réfuter.

Cela étant, la présente thèse est structurée en trois parties :

Dans l’introduction générale, il est question d’une présentation succincte de la lexicométrie, de son histoire, de ses méthodes, de ses outils et ses principes. Il est également question de la problématique, des motivations du sujet et des objectifs de la recherche.

La première partie est consacrée à un ancrage historique qui met l’accent sur la vie de Ferhat Abbas et les conditions sociopolitiques et historiques dans lesquelles il a évolué. Elle vise à baliser le champ historique. Il s’agit de faire une biographie de Ferhat Abbas qui retrace son parcours politique. L’accent y est mis sur ses rapports avec le pouvoir politique en place. Ferhat Abbas en a connus plusieurs: le pouvoir colonial (la Troisième, la Quatrième et la Cinquième Républiques françaises) et le pouvoir algérien (le pouvoir de Ben Bella, le pouvoir de Boumediene et celui de Chadli Bendjdid.) Nous évoquerons également ses rapports avec les autres formations politiques de l’époque.

La deuxième partie, quant à elle, se subdivise en trois grands chapitres :

Dans le premier chapitre, il est question d’effectuer un ancrage théorique. Nous jugeons qu’une bonne maitrise du corps conceptuel est primordiale dans tout travail de recherche. Cette maitrise est d’autant plus importante qu’il s’agit d’une discipline peu connue, dont les principes, en considération de leur ésotérisme, parfois de leur complexité, nécessitent d’être présentés et expliqués. Le principal objectif de cette partie est de mettre en valeur l’importance de la lexicométrie et la pléthore d’axes de recherche qu’elle permet de dégager.

En ce qui concerne la notion de « contexte » qui a une importance capitale dans ce travail, nous considérons que les indications données précédemment peuvent suffisamment rendre compte de son importance dans le champ de l’analyse du discours et particulièrement en lexicométrie.

Dans le deuxième chapitre, il s’agit de la description du corpus, c’est-à-dire les textes qui constituent notre base de données lexicométriques. Ces textes sont au nombre de 552. Une présentation détaillée de chaque texte serait fastidieuse. Nous nous bornons donc à la présentation des ouvrages, des écrits de presse et d’autres textes ayant fait date dans l’itinéraire de l’auteur.

Dans le troisième chapitre, nous présentons quelques outils d’analyse lexicométrique ainsi que la méthodologie adoptée.

Enfin, la troisième partie est consacrée à l’analyse lexicométrique du corpus.

1. Damon Mayaffre, 2005, « De la lexicométrie à la logométrie » in, *L’Astrolabe, Recherche littéraire et Informatique* (revue électronique)

http:/www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0048/logometrie.htm. Consulté le 20 janvier 2012. [↑](#footnote-ref-2)
2. Marcel Cohen, 1950, cité par : Ludovic Lebart et André Salem, 1994, *Statistique textuelle,* Paris, Dunod, p.16. [↑](#footnote-ref-3)
3. Damon Mayaffre, 2005, op.cité. [↑](#footnote-ref-4)
4. François Leimdorfer et André Salem, 1995, « Usage de la lexicométrie en analyse de discours. » in *Cahiers des Sciences Humaines*, n°31 (1), pp.133. [↑](#footnote-ref-5)
5. Margareta Kastberg Sjӧblom, 2002, « L’écriture de J.M.G. Le Clézio, une approche lexicométrique », Thèse de doctorat. *Texto !* décembre 2004 (en ligne]. Disponible sur :

< http://www.revue texto.net/Corpus/Publications/Katberg/Kastberg\_LeClezio.html>.

Consulté le 28 avril 2012. [↑](#footnote-ref-6)
6. Etienne Brunet, 2000, «  Qui lemmatise dilemme attise », dans L. Jose et A. Theissen (éds.), *Scolia*, n°13 (*Actes des 11èmes rencontres linguistiques en pays rhénan*), Strasbourg, p. 7. [↑](#footnote-ref-7)
7. En lexicométrie, forme d’un texte avant la lemmatisation ; le texte dans sa forme originale, avant tout prétraitement. [↑](#footnote-ref-8)
8. Dominique Labbé, 2000, « Analyse des données textuelles et Statistique lexicale (Textual Data Analysis and Lexical Statistics » *JADT 2000 : 5es Journées Internationales d’Analyse Statistique des Données Textuelles*. Disponible sur : lexicometrica/www.univ-paris3.fr. Consulté le 15 mars 2012. [↑](#footnote-ref-9)
9. Charles Muller, 1984, «De la lemmatisation», préface à Lafon P., *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Paris-Genève, Slatkine-Champion. Cité par Mayaffre, 2005, op.cité. [↑](#footnote-ref-10)
10. Maurice Tournier, 1985, «Sur quoi pouvons-nous compter? Réponse à Charles Muller», *Études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Nais*, *Verbum* (numéro spécial), Presses universitaires de Nancy. Cité par Mayaffre, 2005, op.cité. [↑](#footnote-ref-11)
11. Le substantif « parti ». [↑](#footnote-ref-12)
12. Damon Mayaffre, 2005, op.cité. [↑](#footnote-ref-13)
13. Le lemme est l’étiquette associée à toute forme textuelle, identifiant le lexème auquel elle appartient et correspondant à la forme qui le représente dans un dictionnaire de référence. (Sylvie Mellet et Purnelle, 2002, « Les atouts multiples de la lemmatisation. L’exemple du latin », *Actes de 6es journées internationales d’analyse statistique des données textuelles*, UNSA-CNRS, Nice. Page.529. [↑](#footnote-ref-14)
14. Maurice Tournier, 1985, op.cité. [↑](#footnote-ref-15)
15. Damon Mayaffre, 2002, « Discours politique, genres et individuation sociolinguistique. » *JADT 2002 : 6es Journées internationales d’Analyse statistique des Données Textuelles.* Disponible sur : lexicometrica/www.univ-paris3.fr. Consulté le 20 mars 2012. [↑](#footnote-ref-16)
16. Simonne Bonnafous et Maurice Tournier, 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique. » In: *Langages*, 29e année, n°117. p. 69. [↑](#footnote-ref-17)
17. Ibidem. [↑](#footnote-ref-18)
18. Patrick Charaudeau, 2007, « Le discours politique ou le pouvoir du langage. » <http://www.francparler.org/dossiers/pj/charaudeau_ciep_2007.rtf>. Consulté le 05 décembre 2012. [↑](#footnote-ref-19)
19. Damon Mayaffre, 2005, op.cité. [↑](#footnote-ref-20)
20. Maurice Tournier, 1996, « Les discours sociopolitiques et l’analyse lexicométrique », dans Henri Boyer (éd.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Paris, 1996, Delachaux et Niestlé, p.180. [↑](#footnote-ref-21)
21. Mikhaïl  Bakhtine, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit. p.124. [↑](#footnote-ref-22)
22. Citée par Marion Sandré (éd.), 2009, Analyses du discours et contextes. Actes du Ve Colloque Jeunes Chercheurs Praxiling, Limoges Editions Lambert-Lucas, p.10. [↑](#footnote-ref-23)
23. **Wolfgang** Teubert, 2009, « La linguistique de corpus : une alternative », Semen [En ligne], 27 | 2009, mis en ligne le 10 décembre 2010, consulté le 15 novembre 2011. URL : <http://semen.revues.org/8914> [↑](#footnote-ref-24)
24. *Éléments d’analyse du discours*, 2005, Paris, Armand Colin, p.16 [↑](#footnote-ref-25)
25. Maurice Tournier, 1996, op.cité.p.181. [↑](#footnote-ref-26)
26. Ludovic Lebart et André Salem, 1994, op.cité, p.16 [↑](#footnote-ref-27)
27. L’on peut remarquer en lisant l’intitulé de notre thèse que l’objet de cette recherche n’est pas seulement le discours politique mais également le discours littéraire et journalistique. Il se trouve que tous les textes de notre corpus peuvent être rangés dans ce genre dans la mesure où ces textes sont des textes d’opinion politique. [↑](#footnote-ref-28)
28. Militant nationaliste algérien et fondateur du Parti du Peuple algérien (PPA) qui a donné naissance au FLN. [↑](#footnote-ref-29)
29. Dans le journal *El Watan* du 21 septembre 2011, p. 6. [↑](#footnote-ref-30)
30. Le lecteur trouvera plus d’informations sur le parcours d’Abbas dans la première partie de notre thèse. [↑](#footnote-ref-31)
31. Sauf après l’indépendance lorsqu’il a été écarté de la gestion du pays, mais il s’est remis à écrire après sa libération en 1977 et même lors de la résidence surveillée. [↑](#footnote-ref-32)
32. Il avait publié son premier article à l’âge de vingt ans en 1919 dans le journal *L’Ikdam* de l’émir Khaled, petit-fils de l’émir Abdelkader. [↑](#footnote-ref-33)
33. Simonne Bonnafous et Maurice Tournier, 1995, op. cité, p.68. [↑](#footnote-ref-34)
34. Guy Pervillé, 1987, « Ferhat Abbas », in *Parcours, L’Algérie, les hommes et l’histoire, recherches pour un dictionnaire biographique de l’Algérie*, n° 8, novembre-décembre 1987. [↑](#footnote-ref-35)
35. Jean Lacouture, cité par Yahia Abdenour dans *El Watan* du 21 septembre 2011, p. 6. [↑](#footnote-ref-36)
36. Benjamin Stora et Zakya Daoud, 1995, *Ferhat Abbas, une autre Algérie*, Casbah Editions, Alger, p.73. [↑](#footnote-ref-37)
37. Le terme est de Maurice Tournier, 1996, op.cité.p.181. [↑](#footnote-ref-38)
38. Ibidem. [↑](#footnote-ref-39)